VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Payant

Sûr, Certain et S'améliorant.

EMPLACEMENT D'AFFAIRE

Et résidence à deux étages en bois, No 2814 rue S. Remparts près Washington.

Et le cottage, résidence double contigu Nos 2816 et 2818 rue S.Remparts.

Successions de M. et Mme Francisco ou Francisco Bazile.

No 60,088—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B daté le 26 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte des successions de M. et Mme Francisco ou Francisco Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Dryades, Six eme et St Denis, maintenant 8 Remparts, mesurant 50 pieds de face à la rue St Denis, maintenant rue S Remparts sur 45 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, et ayant formé de la portion du fond d'un lot de terre désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Pilié et De Pouilly, architectes, daté le 22 décembre 1864. Les améliorations consistent en une batisse à deux etages en bois, occupée comme un établissement d'affaires et résidence, exigeant de bons locataires; dans une section très peuplée et s'améliorant et portant le numéro municipal 2814, rue Snd Remparts; et le joli cottage double contigu et uni au dessus numéros municipaux 2816 et 2818, rue Snd Remparts, confortablement subdivisé, avec allée de chaque côté, bonne cour, citerne de chaque côté, toujours louée etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an après cate, avec 8 pour cent par an d'intérêt là dessus garanti par hypothèque spéciale sur la propriété, ensemble avec toutes les clauses de sécurité relatives aux assurances, les honoraires d'avocats, les taxes d'Etat et de ville en sus, assumant les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente ensemble avec les timbres du revenu de l'intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Puig notaire; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Frank N. Butler, avocat.

28 jan—28—fev 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LA GRANDE,

Commode et Substantielle Résidence à deux étages avec mansarde

ET UNE BATISSE ECURIE DANS LE FOND,

Nos 811 et 813 rue Robin.

SUCCESSION DE JEREMIAH LINCOLN.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jérémiah Lincoln (No 59,914 du dossier de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le anbourg Annonciation, dans le Premier District de cette ville, et lequel lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, d'après le devis d'un plan par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 mai 1847, lequel dit devis est annexé à un acte tassé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans cette ville dans le même district et ilet que la ci dessus décrite propriété et contigu au même, mesurant 15 pieds 11 pouces et 2 1/2 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, é ant la moitié la plus près de a rue Chippewa du lot No Un, sur un plan de L. Surgi, ingénieur civil, le 29 mai 1847, déposé en l'étude de S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sur les premièrement et deuxièmement décrites propriétés comprenant une grande et confortable résidence en bois, à deux étages et mansarde, désignée par le numéro municipal 811 rue Robin, et contenant vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, etc., de spacieuses et bien aérées chambres à coucher, cabinets, mansarde finie, etc. Le fond des dites propriétés est amélioré d'une bonne et substantielle bâtisse en bois couverte en ardoise comme ecurie; aussi une bâtisse en bois à un etage comme bureau sur la acade, avec entrée pour wagon, portant le No 813 rue Robin le tout bâti avec soin et substantiellement avec des matériaux et bo is choisis par le défunt. Une bonne situation, à proximité de plusieurs grandes presses à coton, chars urbains et autres agréments.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance un an après date en des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant Félix Joseph Puig, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Frank H. Butler, jr. avocat.

21 janv—21 28 fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour ceux qui veulent faire des placements.

COTTAGE DOUBLE

1731 et 1733 rue Polymnie.

Splendide site à batir,

1156 et 1158 rue Magasins, près de la rue Erato.

Succession de Dennis Ahern.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 21 février 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, main enant absent en congé, daté le 16 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dennis Ahern (dossier No 43,616); il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet bo né par les rues Polymnie, Carondelet, Barone et Euterpe, désigné comme lot No 3 de l'ilet 89, lequel dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le cottage double de valeur, ayant deux étages dans le fond, contenant 6 ou 7 chambres de chaque coté office, allée et bonne cour dans le fond, et connu comme les Nos municipaux 1731 et 1733 rue Polymnie, réclamant de bons locataires, rapportant $12 de chaque coté; bon emplacement et bon entourage.

2° Ce site de valeur à bâtir, ce certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Erato Clio et Constance désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, voyer, daté le 9 juin 1859, et déposé pour référence en l'étude de S. Barnett ancien notaire, ledit lot mesurant (en mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un splendide site pour bâtir, centralement situé, près de tous les

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

avantages voisinage de choix, l'ilet de la rue pavés, lignes de chars électriques en face, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt là dessus garanti par hypothèque spéciale sur la propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurances et de sécurité, et d'après la loi. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900.

21 janv—21 28—fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT ATTRAYANT

Un Joli Cottage Double,

Dans un Splendide Voisinage, 1519 et 1521 rue Ursulines, près Villeré. Succession d'Emile Cheron.

No 39,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY,—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI le 7 mars 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H Rightor, juge de ladite Cour, Division D, (maintenant absent pour cause de maladie), daté le 30 janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession d'Emile Cheron, la propriété suivante:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant, situé dans le Dixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Villeré et Chemin du B you et désigné par la lettre A, sur un plan par Edgard Pilié, voyer, le 2 février 1881 et mesurant d'après le dit plan comme suit: Le dit lot commençant à un point 134 pieds un pouce et une ligne de distance de la rue Villeré, contigu au côté le plus près de la rue Villeré au lot B, dudit plan, et mesurant 36 pieds de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot B; 29 pieds 5 pouces et 2 lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond; de la 19 pieds 4 pouces sur une ligne oblique courant vers la rue Ursulines, de là 103 pieds 4 pouce et 3 lignes sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Roberteon et courant vers la rue Ursulines, et le dit lot étant formé d'une partie du lot original 4 et le tout du lot 3 de l'ancien plan du défunt Bougerolle, autrefois voyer de ville.

Les améliorations comprennent le joli, agréable et s'amariement neuf cottage résidence double, désigné par les numéros municipaux 519 et 521 rue des Ursulines, admirablement subdivisé, contenant 6 chambres et deux cabinets (galerie sur l'un des côtés) couvert en ardoises, hangar, citerne, avec conduit d'eau à la cuisine, etc Cour pavée, jolie galerie sur la façade, pavage en Schillinger etc; le tout en bon état, décoré avec goût à l'intérieur à proximité de tous les agréments, emplacement de choix, lignes de char électriques sur le devant. Un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement. Acte de vente ensemble avec les timbres du Revenu intérieur des E. U. et incluant toutes les clauses usuelles de sécurité et d'assurance aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave LeGardeur Jr. notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 24—mars 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mulet, Wagon et divers.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—LUNDI, le 15 février, 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, l'encoignure des rues Baronne et Delachaise, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 janvier 1900, pour le compte de la succession de Francisco (ou Franzisco) Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:

Un mulet, wagon et divers.

4 fev—4 11 14 15

A. Brignoni.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Le Contenu entier de la Résidence No 841 rue Camp entre les rues Julie et St-Joseph.

Dans l'affaire de la Liquidation de la First German Nature Cure Institute Limited.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 60,353.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division A, No 60,354, daté et signé le 23 janvier 1900, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 841 rue Camp, JEUDI LE 15 FEVRIER 1900, A 11 HEURES A. M., la suivante décrite propriété, à savoir:

Un élégant emeublement de chambre à coucher en noyer; d'autres meubles de chambres à coucher en chêne et noyer; meubles de salle à manger; un Remington Type Writer; un fourneaux "Charter Oak" et ustensiles de cuisine; lits en fer baignoires doubles en porcelain; Commodes; Bibliothèques; tapis; essuie pieds; Nattes; stores de fenêtres; Rideaux; Gravures; mateias; moustiquaires, couvertures de laine, draps et linge en toile; lits de repos, pupitres; chaises; berceuses; faïence et verrerie, et divers articles de maison. Le tout d après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

A. BRIGNONI, Encanteur.

Charles H. Brownlee, avoca, pour le pétitionnaire.

4 fév—4 8 11 15

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain vacant de valeur,

Sur la rue des Ursulines, après Miro.

PAVAGE EN ASPHALTE, CHARS ELECTRIQUES PASSANT DEVANT, PRÈS DE TOUTES LES COMMODITÉS.

GRAND TERRAIN RUE STE-ANNE, près Rochebiave.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division A—No 60,778.

In re les mineurs Louis, James, Joseph et Edmond Ferronillet.

IL sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 28 février 1900 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 janvier 1900, dans l'affaire ci-dessus intituée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1. Un lot de terre en cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines Miro, Tonti, et St Philippe, désigné par le No 12 et mesurant 38 pieds 4 pouces et 5 lignes de face sur la rue Ursuli es par 106 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne parallèle à la rue Tonti et 112 pieds 9 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de l'autre côté

2 Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Ste Anne, Rochebiave et Orléans, désigné par le No 147, et mesurant 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 83 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit d'un an, avec billets de l acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque sur la propriété vendue, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1900 et les timbres du revenu, ainsi que l acte de vente, pardevant F D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

23 janv—23 28 fév 4 11 18 25 28,

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Productifs,

Nos 1004—1006—1010—rue Pleasants, entre les rues Magasins et Constance borne par la rue Toledano.—Dans la succession de Maria Anna Ruppert, femme de George Bo hms.—No 6,908 du dossier de la Court Civile de District, paroisse d'Orléans.—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 445 rue du Camp, MARDI 13 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, (à le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 3 février 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intituée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Deux certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Constance, autrefois Live Oak Toledano et Magasin; et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesurant 34 pieds de face à la rue Pleasant, 34 pieds de largeur, sur la ligne du fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 3 mesurant 26 pieds de face à la rue Pleasant, 26 pieds de largeur sur la ligne du fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage, fait par D. W. Broaman, député voyer de ville, le 1er février 1900, conformément à un ordre de l'Honorable Cour rendu dans cette affaire, sur l'application du pétitionnaire, le 13ème jour de janvier 1900 et lequel certificat d'arpentage doit être annexé à un acte de vente devant être fait sous cet ordre de Cour.

Les améliorations sur le lot No 2 sont décrites comme suit:

Un cottage double connu comme les Nos 1004 et 1006 rue Pleasant contenant deux chambres et cuisine de chaque côté

Les améliorations sur le lot No 3 sont décrites comme suit:

Un cottage connu comme le No 1010 rue Pleasant, contenant trois chambres, dépendances, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option ce l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu au paiement, et garantis par lien de vendeur et privilège spécial sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant les taxes de 1900, et devant payer pour tous les timbres du revenu et l'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire, en plus de son enchère.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Wills veuve de Robert Arlington; No 60 587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur Bureau 445 rue Camp— Le MARDI 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intituée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appertenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturi é et de poursuites dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non aienando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat e de ville de 1900, aussi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvel e Orléans.

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur,—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de a Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540, signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les nu néros 12 et 13; le No 13 mesurant 34 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

Jas. A. Brennan

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Division E—No 48,826—Par ordre signé le 15 janvier 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, de la succession ci-dessus. Je, Jas. A. Brennan, encanteur, vendrai à l'enchère publique, le SAMEDI 17 février 1900, à 11 heures a m, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, la propriété ci-après décrite, savoir, le tout situé dans la paroisse Morehouse, Etat de la Louisiane:

1° Un quart du sud ouest de la section du quart sud ouest de la section 15, quart nord-ouest du quart nord-ouest de la section 22, sud-est quart sud-est quart de la section 16, nord est quart de la section nord est 21, le tout dans township 23, n. r., 8 est, le tout contenant 160 acres.

2° Le tract Marwin, composé de la moitié ouest de la section 8, moitié est de la section 7, moitié nord de la section 17, moitié est de la section 18 township 21, n. r., 8 est, contenant 1114 acres, plus ou moins.

Conditions Comptant.

16 jan—16 21 28—fév 4 11 16 17

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eugénie Monnet, veuve en premières noces de Eugène Guénaudon et épouse en secondes noces de Antoine Dégeorge.

No 60,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété 1507 avenue de l'Esplanade en cette ville.

EN VERTU et conformément à un ordre de vente, pour payer les dettes de la succession rendu dans la susdite affaire, signé par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, daté le vingt-trois janvier 1900, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment autorisé de cette ville, vendrai à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 1er février 1900, rendu dans la succession de Mme Catherine Brueggemann (ou Brigaman), No 61,168 du dossier de ladite cour, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La résidence commode double à deux étages en bois, couverte en ardoises, Nos 914 et 916 rue Pleasant, contenant sur chaque côté, galeries devant, salon, salle à manger vestibule, office et cuisine au rez de chaussée et 4 chambres au premier; cours pavées, citernes, hangars, etc., plus amplement décrite, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Constance et Laurel, faisant face à ladite rue Pleasant quatre vingt huit pieds entre lignes parallèles sur une profondeur de cent dix pieds. La portion de terre ci-dessus décrite est une partie de chacun des lots numéroté quatre, cinq et six d'après le plan dressé par W. G. Latham ancien notaire dans cette ville, daté le 26 avril 1848 et déposé dans le bureau dudit ancien notaire.

En bonne condition à proximité des marchés écoles et lignes de char.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acheteur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets en paiements partiels, égaux spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an, la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépot comptant de 10 pour cent pour l'er la vente Acte de vente pardevant Philippe J. Patorno, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fev—4 11 18 27—mars 6

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et al.

No 61,082 — Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 1er mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Ansel en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire de la succession de K. Dreifus No 49,703, Division D, signé — janvier 1900 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 410 rue Sud Remparts et les droits voies, privilèges et avantages y appartenant qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, (maintenant Remparts) Dryades, Poydras et Perdido désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte de partitions entre J. J. Rodrigues exécuteur, pardevant Joseph Lisbony, notaire, le 4 mai 1849. Le lot ledit ayant en mesure américaine 17 pieds 11 pouces de face à la rue du Cirque, (maintenant Remparts) sur une profondeur de 95 pieds, 3 pouces entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1127 rue Girod avec dépendances et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Remparts, Lafayette et Bassin, faisant partie du lot désigné par le numéro 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte de vente à Michel de Courcy, passé pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, ladite portion de terre commençant à une distance de vingt-huit pieds neuf pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin et mesurant vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Girod sur quatre vingt un pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Arthur B. Léopold, notaire. Les acquéreurs assumant les taxes de 1900.

Edgar M. Cahn, S. S Prentiss Jr, avocats.

28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 1

WOOD, SCHNEIDAU & CIE.,

315 Rue Carondelet,

CHARBON En Gros et au Detail.

Par Chemins de Fer et par Bateaux.

Téléphones: Bu eau 576, Dépôt, 983.

Dépôt au pied de la rue Race.

Nous fournissons aux Familles et au Commerce.

1er sept—Gm—Dim Mar Jeu

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900 de l'Hon T C W Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan vs Margaret Frances Kelly, une mineure No 42,471 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir

Le productif cottage double en bois à un étage Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reizenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars des églises, marchés, écoles, et loué au taux de $240 par an, le rend un placement très productif.

Conditions — Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécial ment garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente Acte de vente pardevant James Simé n, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

21 janv—21 28—février 4 11 18 21

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et al.

No 61,082 — Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 1er mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Ansel en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire de la succession de K. Dreifus No 49,703, Division D, signé — janvier 1900 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 410 rue Sud Remparts et les droits voies, privilèges et avantages y appartenant qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, (maintenant Remparts) Dryades, Poydras et Perdido désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte de partitions entre J. J. Rodrigues exécuteur, pardevant Joseph Lisbony, notaire, le 4 mai 1849. Le lot ledit ayant en mesure américaine 17 pieds 11 pouces de face à la rue du Cirque, (maintenant Remparts) sur une profondeur de 95 pieds, 3 pouces entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1127 rue Girod avec dépendances et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Remparts, Lafayette et Bassin, faisant partie du lot désigné par le numéro 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte de vente à Michel de Courcy, passé pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, ladite portion de terre commençant à une distance de vingt-huit pieds neuf pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin et mesurant vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Girod sur quatre vingt un pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Arthur B. Léopold, notaire. Les acquéreurs assumant les taxes de 1900.

Edgar M. Cahn, S. S Prentiss Jr, avocats.

28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 1

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE PRODUCTIVE EN BOIS

A DEUX ETAGES,

Nos 914 et 916 rue Plaisant.

Entre Laurel et Constance.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—No 832 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. G. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 1er février 1900, rendu dans la succession de Mme Catherine Brueggemann (ou Brigaman), No 61,168 du dossier de ladite cour, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La résidence commode double à deux étages en bois, couverte en ardoises, Nos 914 et 916 rue Pleasant, contenant sur chaque côté, galeries devant, salon, salle à manger vestibule, office et cuisine au rez de chaussée et 4 chambres au premier; cours pavées, citernes, hangars, etc., plus amplement décrite, comme suit, à savoir:

Une cert